

Mot de la mairesse

Chers membres de la communauté de Sainte-Anne-des-Lacs,

Le processus d'embauche d'une nouvelle personne à la direction générale va bon train. Notre municipalité jouit d'une excellente réputation, ce qui nous donne une excellente attractivité. Nous espérons avoir une nouvelle personne en poste pour le mois de janvier.

Concernant le budget 2023, le conseil prévoit cette année adopter le budget en janvier plutôt qu'en décembre comme à l'habitude.

Nous souhaitons prendre davantage de temps afin d'approfondir les discussions sur les orientations budgétaires 2023 et vous livrer un budget qui répondra à tous les différents besoins que vous nous avez exprimés tout au long de notre première année de mandat, ainsi que respecter la capacité à payer de tout un chacun.

Ceci étant la dernière publication du journal avant la période des Fêtes, je tiens à vous souhaiter à tous et à toute une merveilleuse période des Fêtes, et au plaisir de se retrouver en janvier pour une nouvelle année ensemble.

Catherine Hamé Mulcair
Mairesse



Dates à retenir pour les prochaines semaines

Au Centre communautaire :

- ✓ **Séance du conseil - 9 janvier**
- ✓ **Séance extraordinaire (adoption budget) - À venir en janvier, la date sera confirmée dans quelques semaines**

Au Parc Henri-Piette (chalet de patin) :

- ✓ **Début de la saison de hockey - 3 janvier**

Visites les samedis Service de l'urbanisme

Nous souhaitons vous informer que pour les samedis à venir d'ici la fin de l'année 2022, le Service de l'urbanisme fera exceptionnellement des visites.

Nous testons de nouvelles approches relativement aux visites pour les constructions neuves, afin notamment de rencontrer les propriétaires.

Merci de votre collaboration.

Rappels hivernaux Service des travaux publics

Stationnement interdit dans la rue

Nous tenons à vous rappeler qu'il est strictement interdit de stationner votre voiture dans la rue, et ce, en tout temps.

Ce règlement est d'autant plus important à respecter en hiver afin de permettre à notre équipe du Service des travaux publics de déneiger adéquatement les chemins.

Pourquoi je ne peux pas me stationner sur les chemins?

- Nos chemins n'ont pas la largeur minimale standard;
- Il faut tenir compte de la visibilité et de la sécurité des autres usagers de la route;
- En hiver, les véhicules nuisent aux activités de déneigement;
- Même si vous croyez que la charrue est déjà passée, elle repassera afin d'élargir les chemins et procéder à l'épandage d'abrasifs;
- Laisser la place à votre déneigeur privé dans votre entrée nuit au travail de déneigement des chemins publics;
- Enfreindre ce règlement est passible d'une contravention.

Programmation des cours offerts

Session hiver 2023 - Début semaine du 16 janvier 2023 Service des loisirs

Période d'inscription

5 décembre 2022 au 9 janvier 2023 (résidents seulement)
19 décembre 2022 au 9 janvier 2023 (pour tous).

Inscription en ligne seulement

Une belle programmation de cours vous est offerte pour tous les groupes d'âge au Centre communautaire :



Visitez notre site Web
sadl.qc.ca

Enfants :

- Yoga pour enfants et parent-enfant
- Hip hop
- Danse créative

Adultes :

- Yoga débutant et intermédiaire
- Introduction à la pastel sec
- Chorale

50 ans et mieux :

Étirements, mise en forme, stretching et tonus, raquette active, zumba bouger en douceur, peinture acrylique et pastel sec, tai chi chuan, comment utiliser son I-Pad niveau débutant et intermédiaire

Entente intermunicipale

Afin de bonifier l'offre aux citoyens, une entente intermunicipale est en place. Visitez notre site Web pour en savoir plus : sadl.qc.ca.



Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sadl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca

